



# Vaccin antigrippal administré par vaporisation nasale (FluMist)

## Qu'est-ce que le vaccin FluMist ?

Le vaccin FluMist est un vaccin antigrippal administré par voie nasale. Il s'agit d'un vaccin à virus vivant atténué sûr et efficace et qui protège contre les virus responsables de l'influenza (la grippe). Chaque année, les scientifiques déterminent quelles souches causeront probablement le plus de maladies pendant la saison de la grippe. Ces souches sont ensuite incorporées dans le vaccin saisonnier. De nombreux vaccins contre la grippe approuvés sont offerts chaque année au Canada. La protection offerte par FluMist est similaire à celle du vaccin antigrippal par injection, mais elle est administrée par vaporisation nasale.

## Quels sont les avantages du vaccin FluMist ?

Il est important de se faire vacciner tous les ans contre la grippe puisque les virus peuvent évoluer d'une année à l'autre, et que la protection des vaccins reçus lors des années précédentes diminue au fil du temps. C'est également le meilleur moyen de se protéger contre l'infection grippale, une maladie grave et parfois mortelle. Lorsque votre famille et vous êtes immunisés, vous contribuez par le fait même à protéger les autres.

## Comment le vaccin FluMist est-il administré ?

Le vaccin FluMist est vaporisé dans le nez, par un jet dans chaque narine. La dose recommandée est une par année. Les enfants âgés de 2 à 9 ans ou moins et qui n'ont jamais été vaccinés contre la grippe doivent recevoir deux doses du vaccin, à quatre semaines minimums d'intervalles.

## Qui devrait recevoir le vaccin FluMist ?

Au N-B, FluMist est offert aux enfants âgés de 2 à 17 ans (moins de 18 ans) qui ont peur des aiguilles et qui ne seraient pas vaccinés autrement.

## Qui ne devrait pas recevoir le vaccin FluMist ?

Le vaccin est contre-indiqué si votre enfant :

- a déjà eu une réaction allergique grave au vaccin dans le passé; ou
- est allergique à un quelconque ingrédient du vaccin ou de son contenant
- avez souffert du syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les six semaines suivant l'administration du vaccin antigrippal.

Ce vaccin est contre-indiqué si vous êtes enceinte.

**REMARQUE : Si votre enfant souffre d'une maladie, chronique ou non, consultez votre médecin pour savoir si ce vaccin lui convient.**

### Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin FluMist ?

Comme pour tout vaccin, il peut y avoir des effets secondaires. Certaines personnes ont une légère fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires 6 à 12 heures après avoir reçu le vaccin. Ces symptômes peuvent durer un ou deux jours. Il est important de demeurer à la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu le vaccin, car il existe une possibilité extrêmement rare d'anaphylaxie (moins d'un cas sur un million), réaction allergique potentiellement mortelle. Votre fournisseur de soins de santé est préparé pour composer avec cette situation advenant qu'elle survienne. Toute réaction grave ou inattendue doit être signalée à votre fournisseur de soins de santé.

### Que peut-on faire pour atténuer les réactions du vaccin FluMist ?

- Une compresse froide sur le site d'injection peut aider à diminuer l'inconfort.
- En cas d'inconfort et de fièvre, vous ou votre enfant pouvez prendre un médicament en respectant les instructions du fabricant. Demandez à votre fournisseur de soins de santé lequel serait le plus efficace.

### Où peut-on recevoir le vaccin FluMist?

Les enfants peuvent être vaccinés au [bureau local de Santé publique](#) (de 24 à 59 mois), par leur fournisseur de soins de santé primaires ou à une pharmacie locale. Veuillez consulter la [liste des pharmacies participantes](#) par région.

### Renseignements supplémentaires

Veuillez informer la personne qui vous administre le vaccin de tout problème de santé ou de toute allergie dont vous ou votre enfant souffrez.

La personne qui administre le vaccin vous remettra une fiche d'immunisation (pour vous ou votre enfant). Conservez-la en lieu sûr et apportez-la lors de la prochaine vaccination.

Si votre enfant avez une réaction inhabituelle au vaccin, ou si vous avez des questions ou des inquiétudes, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé, votre pharmacie, votre [bureau local de la Santé publique](#), ou Télés-Soins (811).

### Sites Web utiles :

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick : [Vaccins et immunisation \(gnb.ca\)](#)
- Agence de la santé publique du Canada : [Vaccins pour les enfants : À propos des vaccins – Canada.ca](#)
- Soins de nos enfants : [Vaccination | Soins de nos enfants \(cps.ca\)](#)

Dernière révision : Janvier 2025